



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 27 novembre 2023 à 18 heures 30
Complexe saint Exupéry-salle Tournesol

Présents : M. CARPENTIER Ludovic, Mme CHIROL Avelyne, M. FLEURIGAND Cédric, M. GUERIN Guy, M. JOLY Daniel, Mme LANGLOIS Laurence, M. VASSE Xavier, Mme TRIAUREAU Caroline part du Conseil Municipal à 19h30

Procuration(s) : Mme FRANCOIS Sylvie donne pouvoir à Mme LANGLOIS Laurence, Mme HEBERT Corinne donne pouvoir à M. GUERIN Guy, M. PRICOT Mickael donne pouvoir à M. JOLY Daniel, Mme RIOT Eloise donne pouvoir à Mme CHIROL Avelyne, le pouvoir de M. POUPARD Yann s'annule à 19h30 lors du départ de Mme TRIAUREAU.

Absent(s) : Mme MERCENNE Alexandra

Excusé(s) : M. ANFRYE Bernard, Mme FRANCOIS Sylvie, Mme HEBERT Corinne, M. POUPARD Yann, M. PRICOT Mickael, Mme RIOT Eloise

Secrétaire de séance : M. JOLY Daniel

Président de séance : Mme CHIROL Avelyne

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 octobre 2023.

Les membres du conseil Municipal, présents ou représentés adoptent le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 octobre 2023 à l'unanimité.

1 - Comité des fêtes : demande de subvention

Le Comité des fêtes avait demandé une subvention de 18 000€, un acompte de 10 000€ avait été versé en avril 2023.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'accorder une subvention de 18 000€ moins les 8 % (fluides) soit 16 560 € moins l'acompte de 10 000 € soit un versement de 6 560 €

2 - Facture règlement factures gaz EDF Collectivités

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'autoriser Madame le Maire à payer la facture EDF Collectivités pour un montant de 40 098.43€.

3 - Projets école

L'école demande une subvention pour 3 projets. A la demande des élus les projets vont être examinés globalement.

Un débat s'installe entre les élus.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- De financer le projet Ad Hoc à hauteur de 750€ qui sera versée à la Coopérative scolaire.
- De financer la classe découverte à Jumièges pour un montant de 5 000€ qui sera versée à la Coopérative scolaire.
- De ne pas financer le projet initiation à l'escalade et la gymnastique. Les membres du Conseil Municipal considèrent que ces activités peuvent être pratiquer avec les parents.

Les Elus soulignent également que la Commune a financé le projet Théâtre pour 2 500€ et prend en charge la rémunération de l'intervenant musique pour l'activité découverte des instruments.

10 - Délibération portant nomination du coordonnateur de l'enquête de recensement et fixant la rémunération des agents enquêteurs

Les membres du conseil municipal présents ou représentés, décident à l'unanimité

- De désigner Mme Chartrain Aude comme coordonnateur de l'enquête de recensement.
- De fixer à trois le nombre d'agents recenseurs nécessaires au besoin de la collectivité.
- D'autoriser Madame le Maire à recruter, par contrat d'accroissement temporaire d'activité visé au 1° de l'article 3 I de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les agents recenseurs nécessaires pour mener à bien les opérations de l'enquête de recensement et de fixer l'indice de rémunération à l'indice brut 371, majoré 364 pour un nombre d'heures forfaitaire 70 heures.

11 - Budget école

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- De maintenir le budget allouer à l'école à raison de 120€ par enfants de chaque classe.

12 - Prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de déterminer le montant de la prime dans la limite des plafonds fixés par le décret.

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'instaurer la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 500€ à 200€ suivant le plafond réglementaire du 01/07/2022 au 30/06/2023.

13 - Voyage du Personnel 2024

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'autoriser Madame le Maire à réserver le voyage et à régler les dépenses.

Informations :

- Devis

Fonctionnement

INTITULES	DEVIS ENTREPRISES CONSULTEES	MONTANTS ENGAGES
Location nacelle Chantier de la Mairie	Société 1	189.96€
Location nacelle Chantier de la Mairie	Société 1	421.46€
Matériel divers ST	Société 1	657.22€
Pose et dépose de guirlande de Noël	Société 1	3 846.24€
Fourniture et pose de prise de courant sur candélabre existant	Société 1 Société 2	3 179.90€ 8 946€
Fuel	Société 1	1308.54€
Remplacement kit enrouleur sur Vario Rational	Société 1	1004.64€
Réparation Renault Master	Société 1	202.80€
Réparation Renault Kangoo	Société 1	142.80€
Coupe d'arbres au niveau du Pare-ballon	Société 1	2552.40€
Coupe d'arbres Côte de Rogerville	Société 1	3840€
Matériel divers ST	Société 1	30.90€
Support video projecteur + tableau blanc ecole	Société 1	428.70 €
Spectacle de Noël	Société 1	816.80 €
Velleda pour salle Jonquilles	Société 1	47.10 €
Fourniture PS	Société 1	38.02 €
Accords des deux pianos	Société 1	266.00 €

4 - Etude de terrain Cimetière Saint Michel

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'autoriser madame le Maire à faire une étude du terrain autour de l'Eglise

5 - Marché sécurisation de la Côte de Rogerville : choix de l'entreprise

L'analyse de l'appel d'offre a été confiée à la maîtrise d'œuvre, ECR Environnement, quatre entreprises ont répondu à l'offre, ASTEN, EUROVIA, COLAS et TOFFOLUTI.

Entreprises	Prix H.T.	Note Prix 40 pts	Note Valeur technique 60 pts	Total /100	Classement
ASTEN	870 579.00€	27,29	49,00	76,29	4
EUROVIA HAUTE NORMANDIE	805 160.85€	29,51	57,00	86,51	1
COLAS IDFN ROUEN	674 894.28€	35,20	51,00	86,20	2
SA TOFFOLUTTI	593 972.46€	40,00	46,00	86,00	3

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident, à l'unanimité

- De retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant des travaux hors taxe de 805 160.85€
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché.

6 - Totems informatiques

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à la majorité

- D'autoriser Madame le Maire de signer le devis pour l'acquisition de deux Totems numériques

11 voix pour : M. CARPENTIER Ludovic, Mme CHIROL Avelyne, M. FLEURIGAND Cédric, M. GUERIN Guy, M. JOLY Daniel, Mme LANGLOIS Laurence, M. VASSE Xavier, par procuration Mme FRANCOIS Sylvie, Mme HEBERT Corinne, M. PRICOT Mickael, Mme RIOT Eloise

2 voix Contre : Mme TRIAUREAU Caroline, par procuration M. POUPARD Yann.

7 - Avancement de grade du personnel - Création d'un poste d'adjoint administratif Principal de 1ère classe et d'un poste d'adjoint technique Principal de 1ère classe-Modification du tableau d'avancement

Les membres du Conseil municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- La transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} novembre 2024.
- La création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au 1^{er} janvier 2024
- Le maintien du poste libéré d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- De valider le tableau des effectifs ainsi modifié

8 - Zone de la démarche d'identification des zones d'accélération des Energies Renouvelables (ER)

Les membres du Conseil municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- Qu'il n'y a pas de terrain disponible sur la Commune
- Qu'ils ne veulent pas avoir de zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur son territoire.

Il est précisé que la Commune, pour sa propre consommation posent des panneaux photovoltaïques, lors de la réhabilitation ou construction de bâtiments communaux.

9 - Licence ADS (Taxi) autorisation de stationnement

Les membres du Conseil Municipal, présents ou représentés, décident à l'unanimité

- D'autoriser Madame le Maire de prendre un arrêté pour autoriser M. AKHMETOV à stationner son Taxi sur la Commune.

Entretien véhicule	Société 1	607.61 €
Elagage	Société 1	3720 €
Entretien tondeuse	Société 1	2010.72 €
Kit déport videoprojecteur école	Société 1	141.23 €
Reprise encadrement Velux St Ex	Société 1	1 980€
Fourniture Diverses	Société 1	975.73€
Fourniture diverses	Société 1	4 132.44€
Enrobé réactif à l'eau	Société 1	1 958. 40€
Matériel balayeuse	Société 1	1 287.55€
Matériel divers St	Société 1	69.58€
Fourniture lames occultantes clôtures	Société 1	132.72€
Réparation Balayeuse	Société 1	304.58€

Investissement

Maîtrise d'œuvre Maisons Séniors	Société 1	17 520€HT
----------------------------------	-----------	-----------

Remerciements

Remerciements de l'AFM Téléthon pour la subvention qu'ils ont reçu

Encarts publicitaires

Madame le Maire explique que nous avons reçu une dizaine de réponses pour les encarts publicitaires.

Remerciements

Remerciements des familles lors du décès de leurs proches

La séance est levée à 19h49.



Le secrétaire de séance
M. JOLY Daniel

Fait à Rogerville

Madame le Maire
Avelyne CHIROL

